

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

OCTOBRE 2014

Edité : le 12 novembre 2014

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

OCTOBRE 2014

I. DELIBERATIONS :

Aucune délibération sur cette période.

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n° P_2014_91 du 2 octobre 2014 concernant la fin d'une sous régie d'avances pour le pôle animation – EJC La Séauve sur Semène / Saint Didier en Velay,

Décision n° P_2014_92 du 2 octobre 2014 concernant la fin d'une sous régie d'avances pour le pôle animation – EJC Saint Just Malmont,

Décision n° P_2014_93 du 2 octobre 2014 concernant la fin d'une sous régie d'avances pour le pôle animation – EJC Saint Ferréol d'Aurore,

Décision n° P_2014_94 du 2 octobre 2014 concernant la fin d'une sous régie d'avances pour le pôle animation – EJC Saint Victor Malescours

Décision n° P_2014_95 du 2 octobre 2014 concernant la fin d'une sous régie d'avances pour le pôle animation – Foyer Aurec sur Loire,

Décision n° P_2014_96 du 10 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de prestation avec l'association « Alliance avec les Loups » pour une conférence dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

Décision n° P_2014_97 du 14 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de prestation pour le déneigement de la pépinière d'entreprises de Pont Salomon pour la saison 2014-2015 , pour un montant de 93.50€ TTC

Décision n° P_2014_98 du 10 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de formation approfondissement BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs) pour Mlle Laurie FAYEN, animatrice, à passer avec l'UFCV Rhône Alpes,

Décision n° P_2014_99 du 10 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de formation approfondissement BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs) pour Mlle Marine BERAUD, animatrice, à passer avec l'UFCV Rhône Alpes,

Décision n° P_2014_100 du 10 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de formation perfectionnement BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs) pour M. Jonathan MOREL, directeur adjoint à l'accueil de loisirs « les Galarés », à passer avec l'UFCV Auvergne,

Décision n° P_2014_101 du 10 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de de formation approfondissement BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs) pour Mlle Elodie CALCAGNI, animatrice, à passer avec l'UFCV Rhône Alpes,

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

Décision n° P_2014_102 du 10 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de formation générale BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs) pour M. Mehdi BELACHOU, directeur de l'accueil de loisirs « l'Îlojeux », à passer avec l'UFCV Rhône Alpes,

Décision n° P_2014_103 du 16 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de formation approfondissement BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs) pour M. Fred CHAPELON, animateur à passer avec le CEMEA AUVERGNE,

Décision n° P_2014_104 du 16 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de prestation avec « Colette Goupil » pour l'organisation de deux séances « contes illustrés » dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

Décision n° P_2014_105 du 20 octobre 2014 concernant la signature d'un contrat d'abonnement de 24 mois pour la fourniture d'une clé WIFI Internet 4G pour le périscolaire de Saint Ferréol d'Auroure pour un montant de 9.00€ net pour la clé et un abonnement mensuel de 25.00€ net.

Décision n° P_2014_106 du 20 octobre 2014 concernant la création d'une régie d'avances pour le pôle animation de la Famille Jeunesse. Cette décision modifie la décision N° P_2013_133 du 6/11/2013.

Décision n° P_2014_107 du 20 octobre 2014 concernant la création d'une sous-régie d'avances pour le pôle animation- camps jeunesse de la Famille Jeunesse.

Décision n° P_2014_108 du 20 octobre 2014 concernant l'étude de programmation pour la réhabilitation du théâtre de Saint Didier en Velay Ordre de Service n°2 de reprise des délais

Décision n° P_2014_109 du 20 octobre 2014 concernant la signature d'un contrat de maintenance du système téléphonique de la pépinière d'entreprise de Pont Salomon

Décision n° P_2014_110 du 28 octobre 2014 concernant la signature d'une convention avec « L'Art Sème » relative à l'organisation de séances d'initiation et de formation au Mouvement Dansé en faveur des professionnelles et des enfants des deux crèches « Croq'Malice » et « les Matrus ».

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° B_07102014_1 du bureau du 7 octobre 2014 concernant le lancement de la consultation du marché à bon de commande de Voirie Triennal 2015-2016-2017 (Lot n° 1 « Entretien de chaussées » - Lot n° 2 « Entretien d'accotements » - Lot n° 3 « Entretien de la peinture routière ») et autorisation donnée au Président de signer les marchés,

Décision n° B_07102014_2 du bureau du 7 octobre 2014 concernant le lancement de la consultation du marché balayage des rues du territoire communautaire pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2015 et renouvelable une fois par tacite reconduction et autorisation donnée au Président de signer les marchés,

Décision n° B_07102014_3 du bureau du 7 octobre 2014 concernant le lancement de la consultation pour le marché à bon de commande relatif à la fourniture de repas pour les structures Famille-Jeunesse, pour une durée de deux ans à compter du 6 janvier 2015, avec possibilité de renouvellement pour une période de 1 an,

Décision n° B_14102014_1 du bureau du 14 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de mise à disposition à passer avec la société SOGETREL pour une parcelle de terrain sur la ZA du Viaduc à Pont Salomon,

Décision n° B_21102014_1 du bureau du 21 octobre 2014 concernant le renouvellement de la Convention de coopération à passer avec la commune d'Aurec sur Loire pour la mise à

disposition de son service « Fleurissement » pour la production et la fourniture de plants de fleurissement.

Décision n° B_21102014_2 du bureau du 21 octobre 2014 concernant la signature avec les 7 Communes membres de Loire Semène d'une convention de mise à disposition gratuite de personnel et ou de matériel pour des travaux exceptionnels,

Décision n° B_21102014_3 du bureau du 21 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de mutualisation à passer avec la Mairie de Saint Victor Malescours dans le cadre de la création du site Internet de la commune,

Décision n° B_21102014_4 du bureau du 21 octobre 2014 concernant la signature d'une convention de mutualisation à passer avec la Mairie de Pont Salomon dans le cadre de la création du site Internet de la commune,

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.